

Commune de Saint-Gingolph

Règlement sur le stationnement
sur la voie publique et les places de parcage

Zone : A

Le Pré de Cure - Durée 3 heures

54 places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : 1/500

Commune de Saint-Gingolph

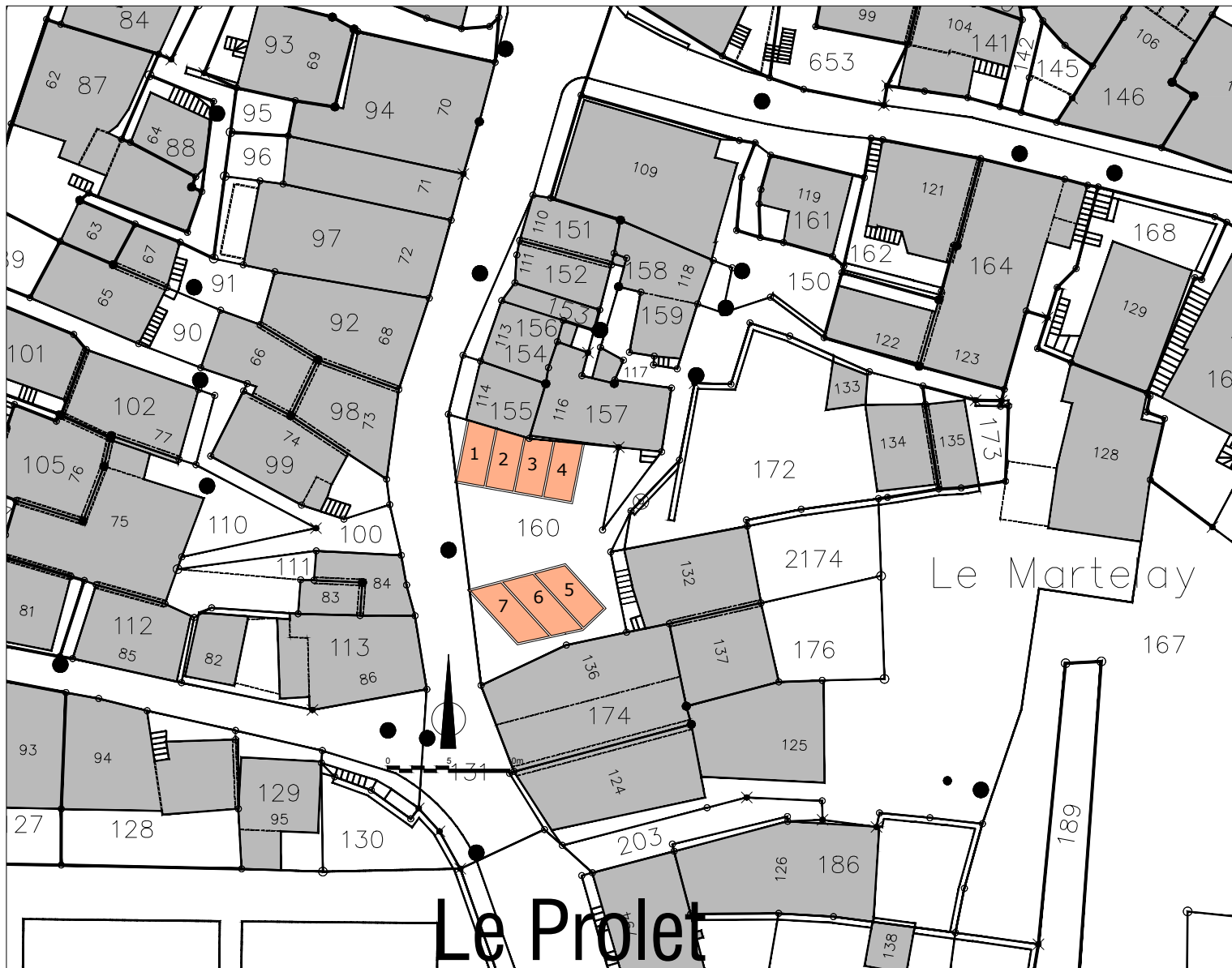
Règlement sur le stationnement

sur la voie publique et les places de parcage

Zone : A

Le Prolet - Durée 3 heures

7 Places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : 1/500

Commune de Saint-Gingolph

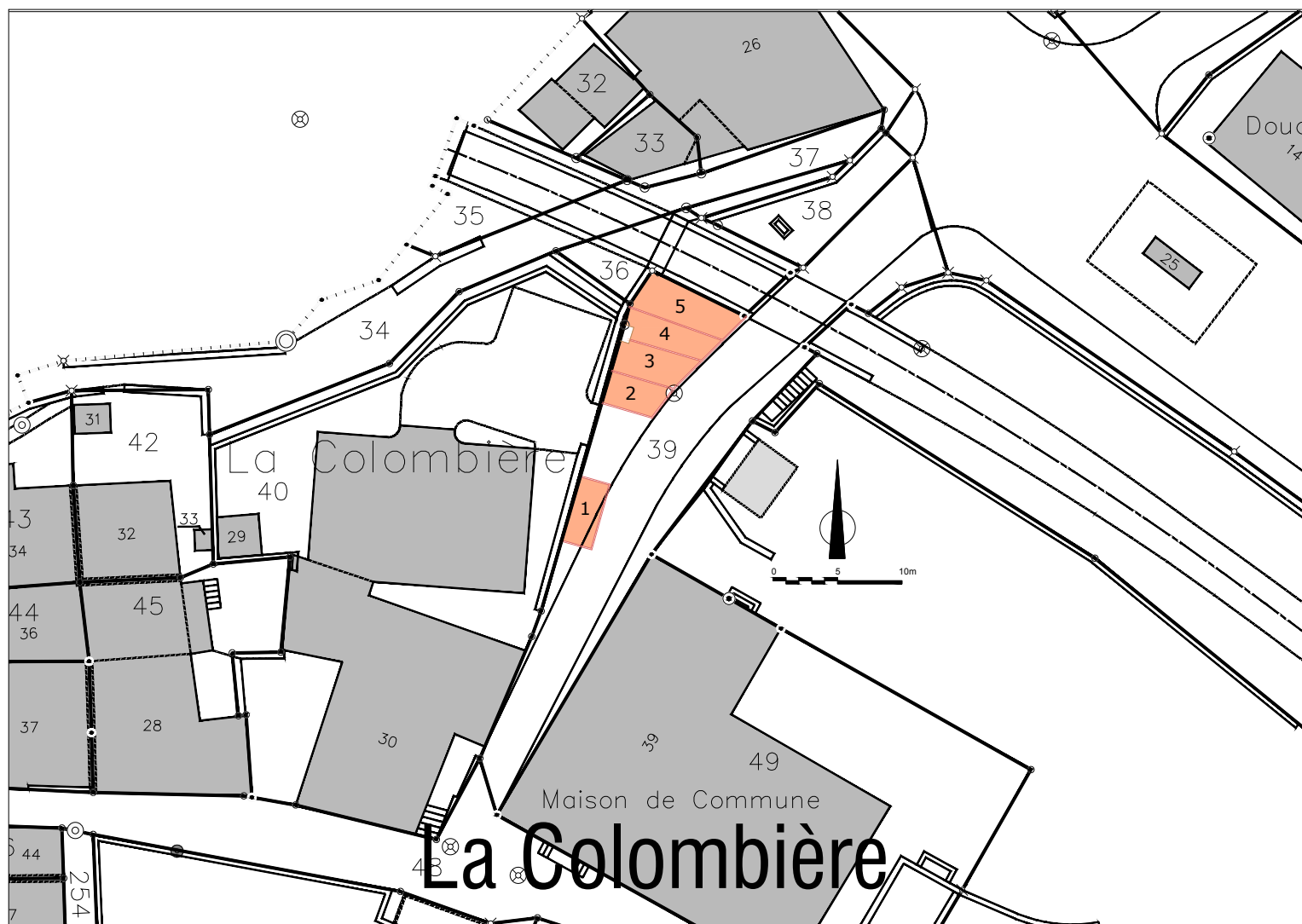
Règlement sur le stationnement

sur la voie publique et les places de parcage

Zone :A

La Colombière - Durée 2 heures

5 places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle $\frac{1}{500}$

Commune de Saint-Gingolph

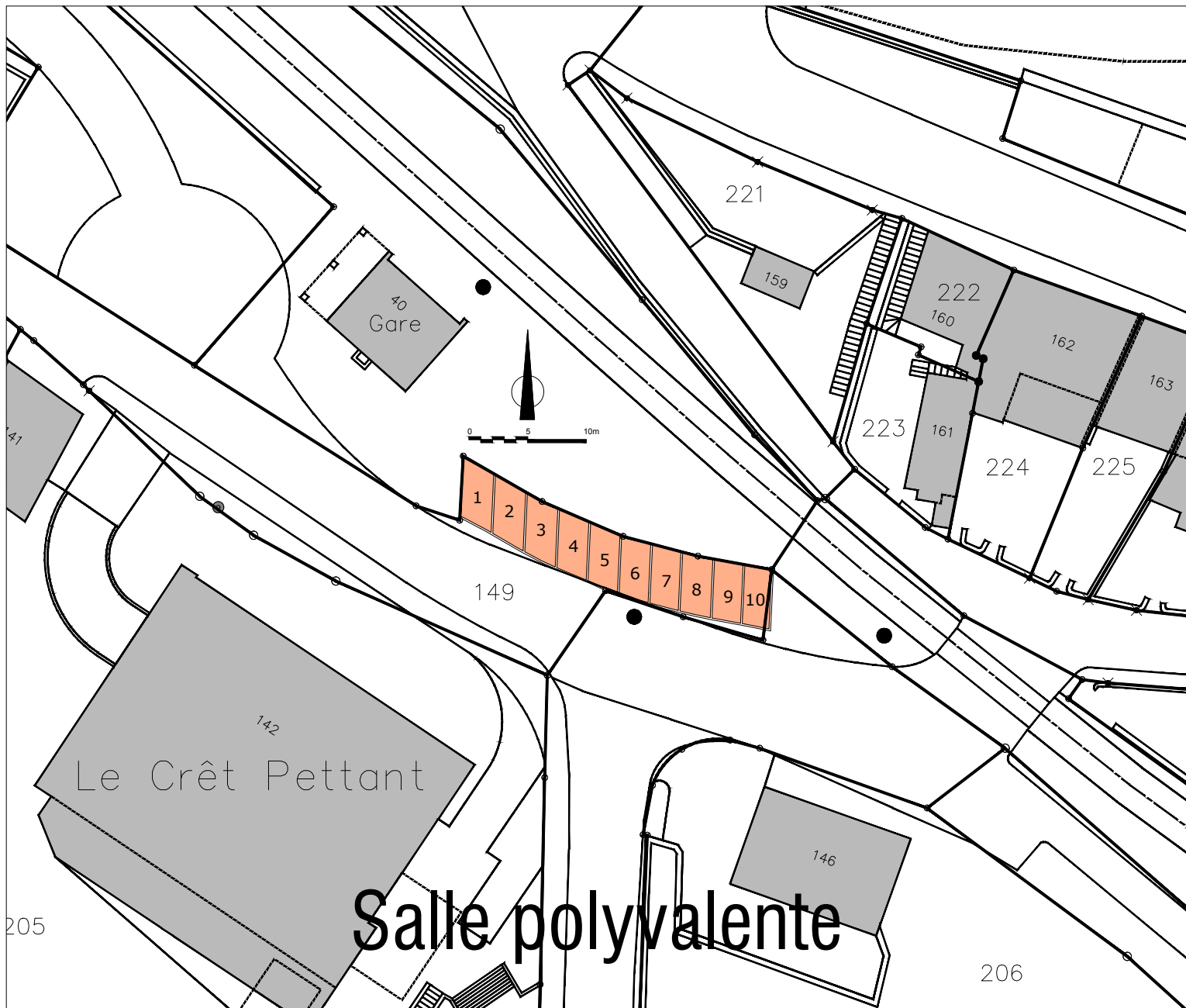
Règlement sur le stationnement privilégié

et sur la voie publique et les places de parcage

Zone : A

Salle polyvalente- Durée 2 heures

10 places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : 1/500

Commune de Saint-Gingolph

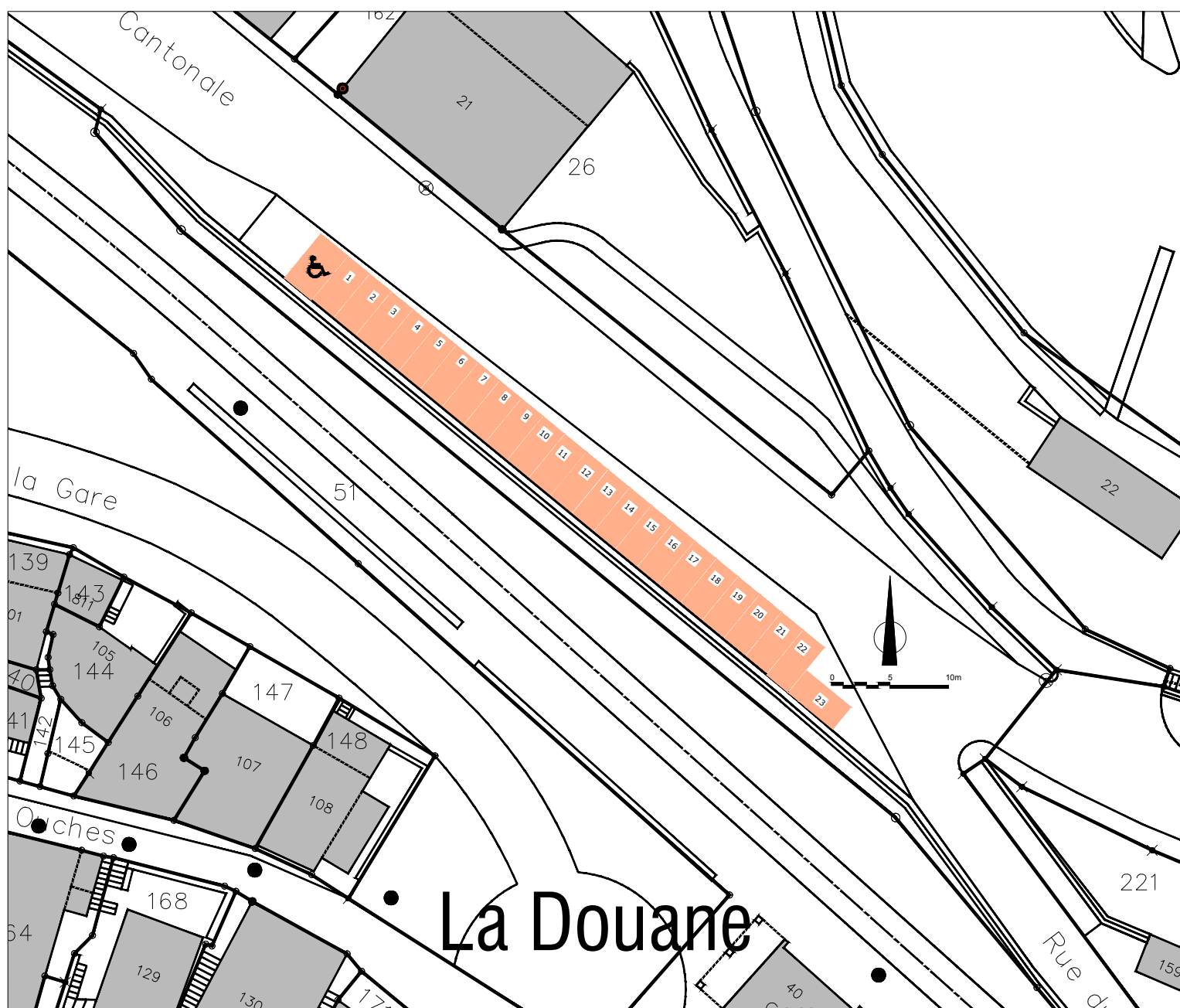
Règlement sur le stationnement

sur la voie publique et les places de parcage

Zone : C

Route cantonale - Douane - Horodateur

23 places 1 réservée handicapé



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

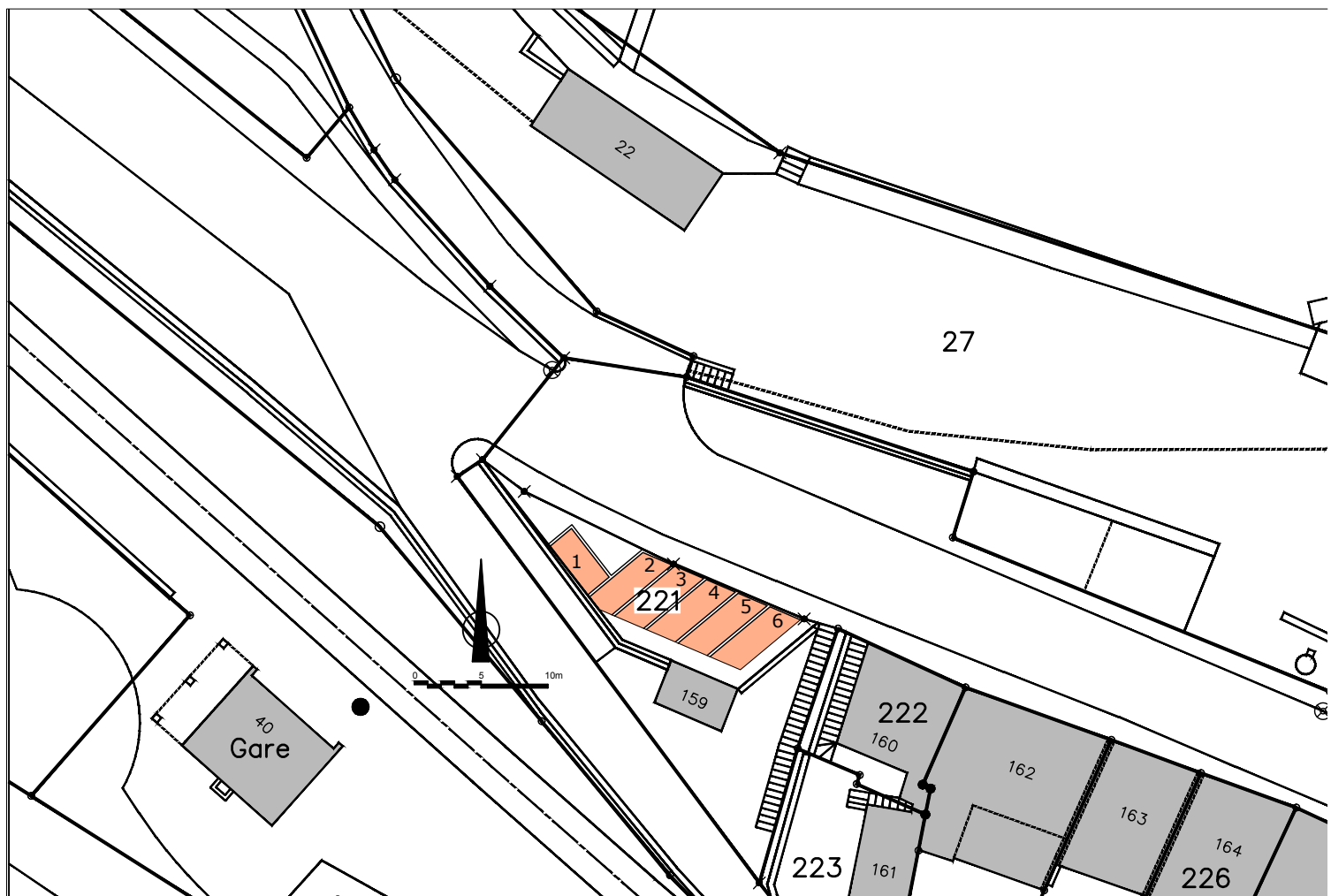
Echelle : 1/500

Commune de Saint-Gingolph

Règlement sur le stationnement privilégié
sur la voie publique et les places de parcage

Zone : A

Parking de l'Helvétia (Route cantonale) - Durée 2 heures
6 places



Echelle : 1/500

Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Commune de Saint-Gingolph

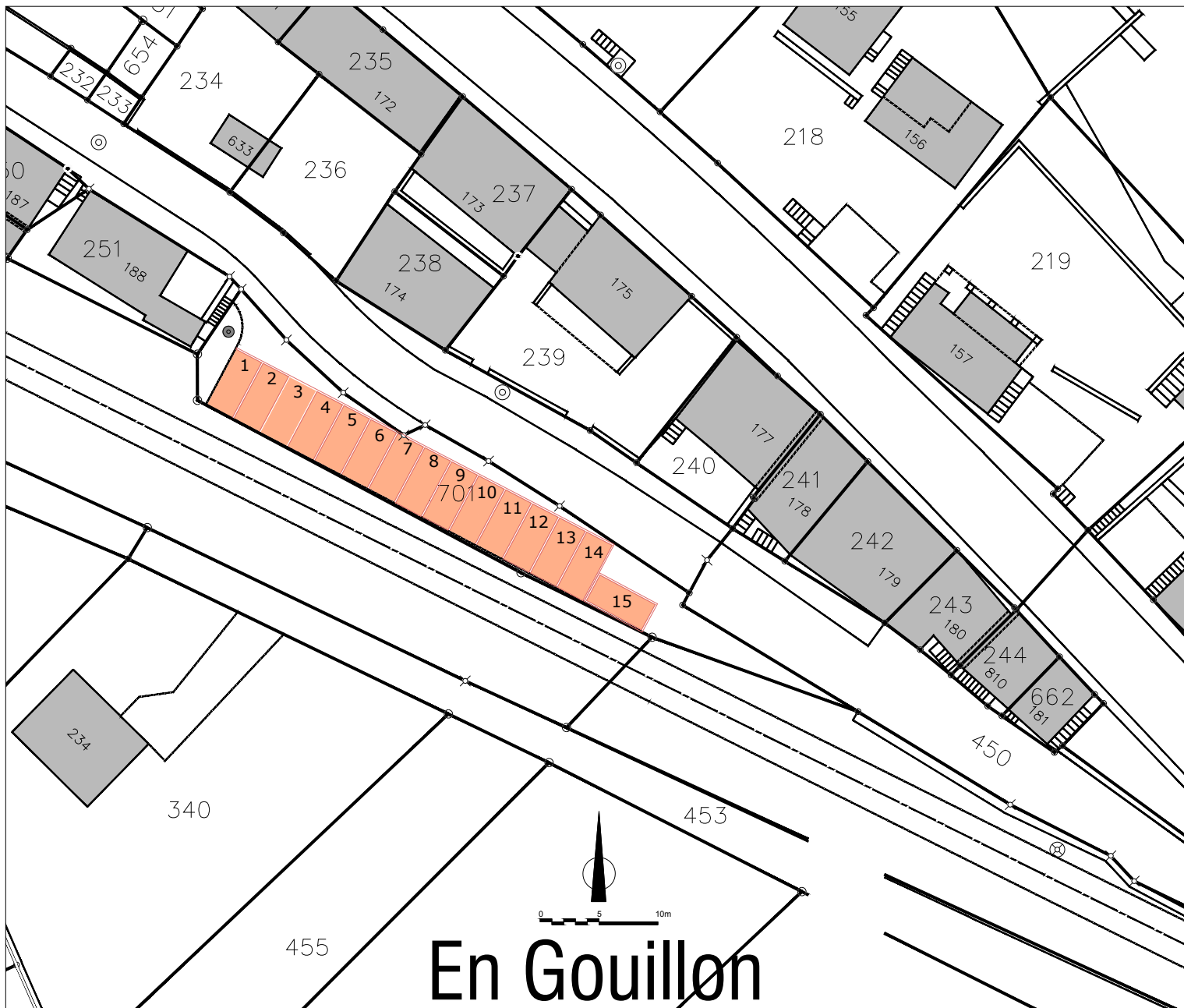
Règlement sur le stationnement

sur la voie publique et les places de parcage

Zone :A

En Gouillon - Durée 3 heures

15 places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : 1/500

Commune de Saint-Gingolph

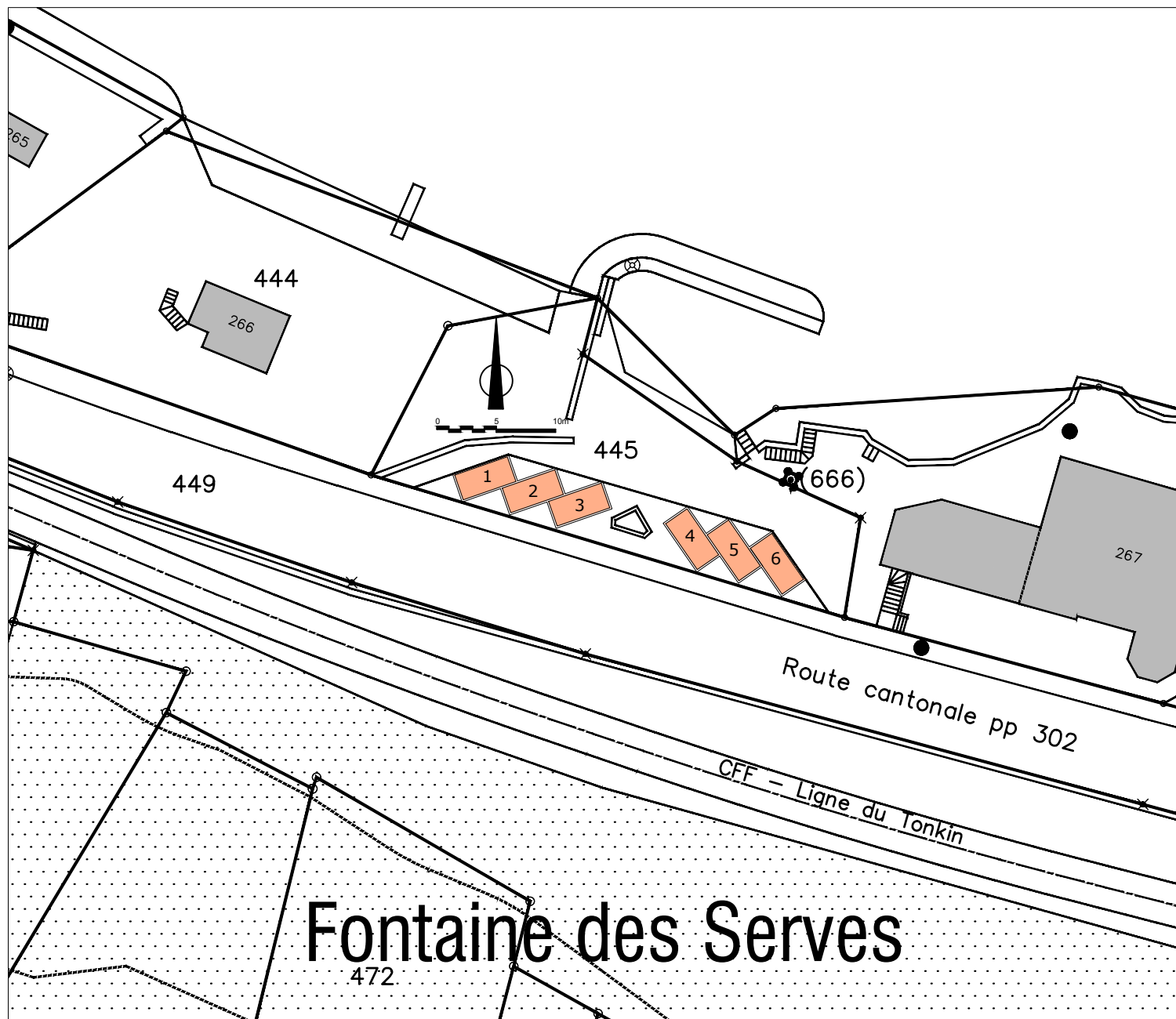
Règlement sur le stationnement

sur la voie publique et les places de parcage

Zone : B

Fontaine des Serves - Durée 3 heures

6 places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : 1/500

Commune de Saint-Gingolph

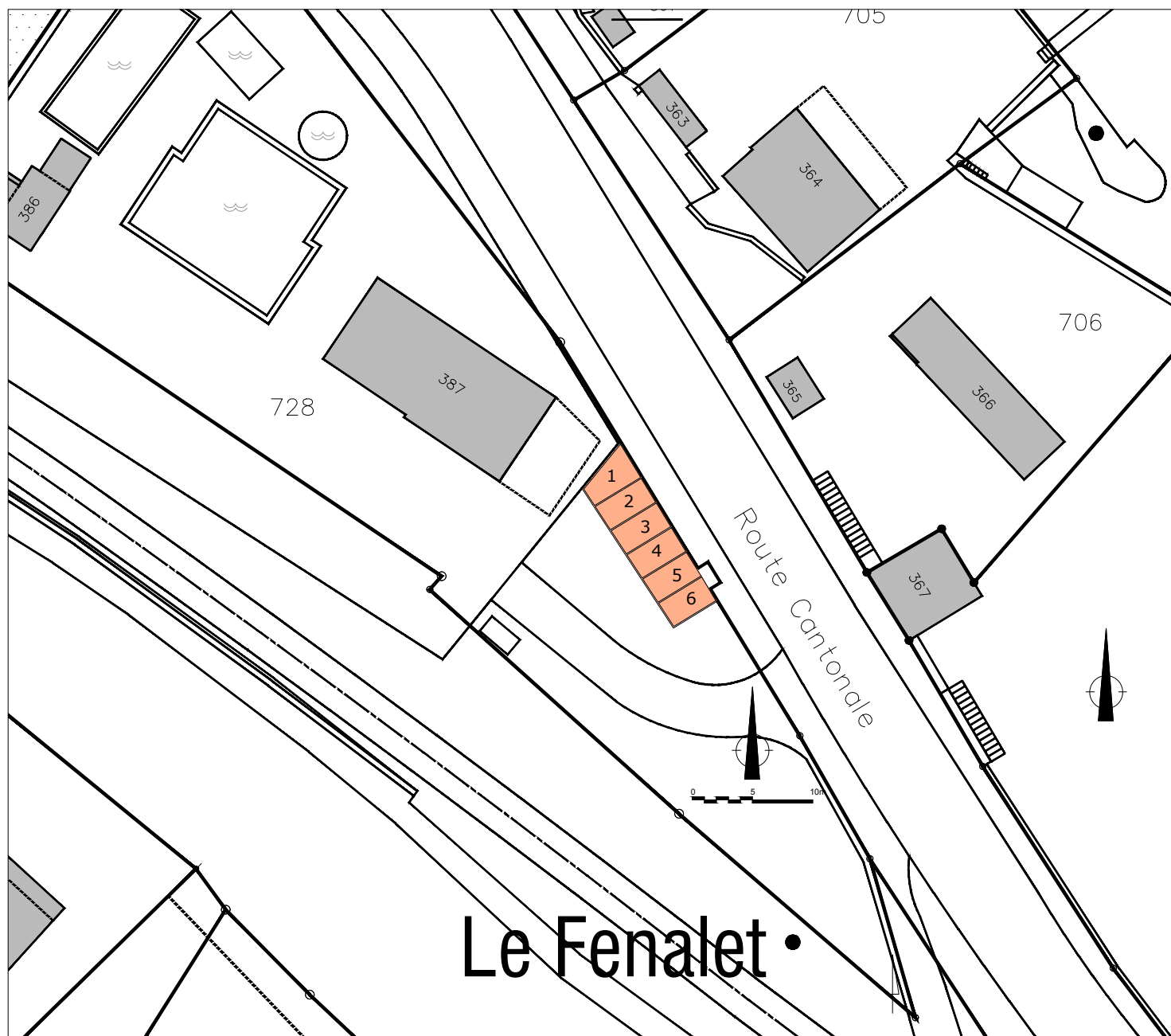
Règlement sur le stationnement.

Sur la voie publique et les places de parcage

Zone :B

STEP - Durée 3 heures

6 places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : $\frac{1}{500}$

Commune de Saint-Gingolph

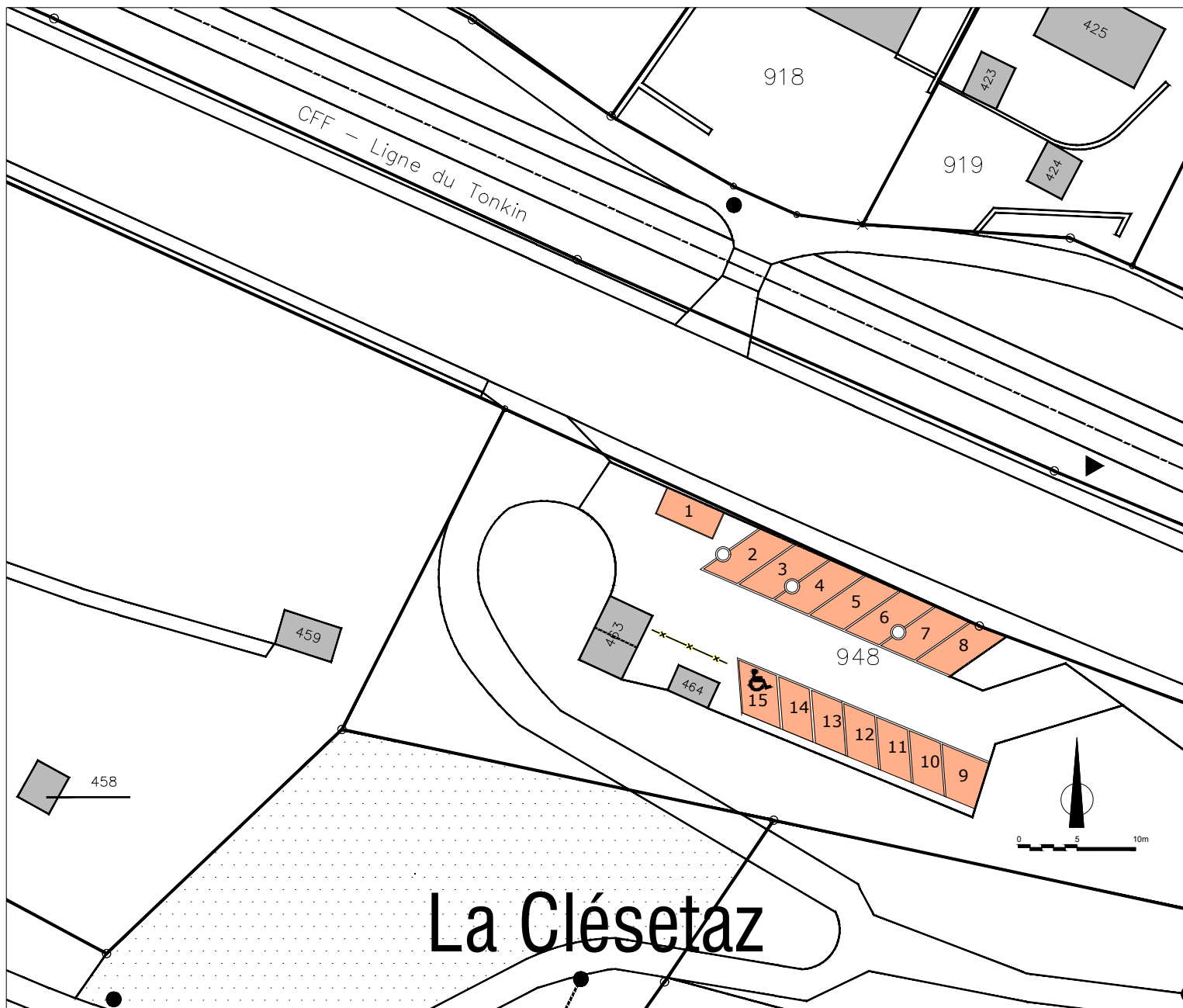
Règlement sur le stationnement

sur la voie publique et les places de parcage

Zone : B

La Clésetaz - Durée 3 heures

14 places existantes 1 réservée handicapé



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : 1/500

Commune de Saint-Gingolph

Règlement sur le stationnement.

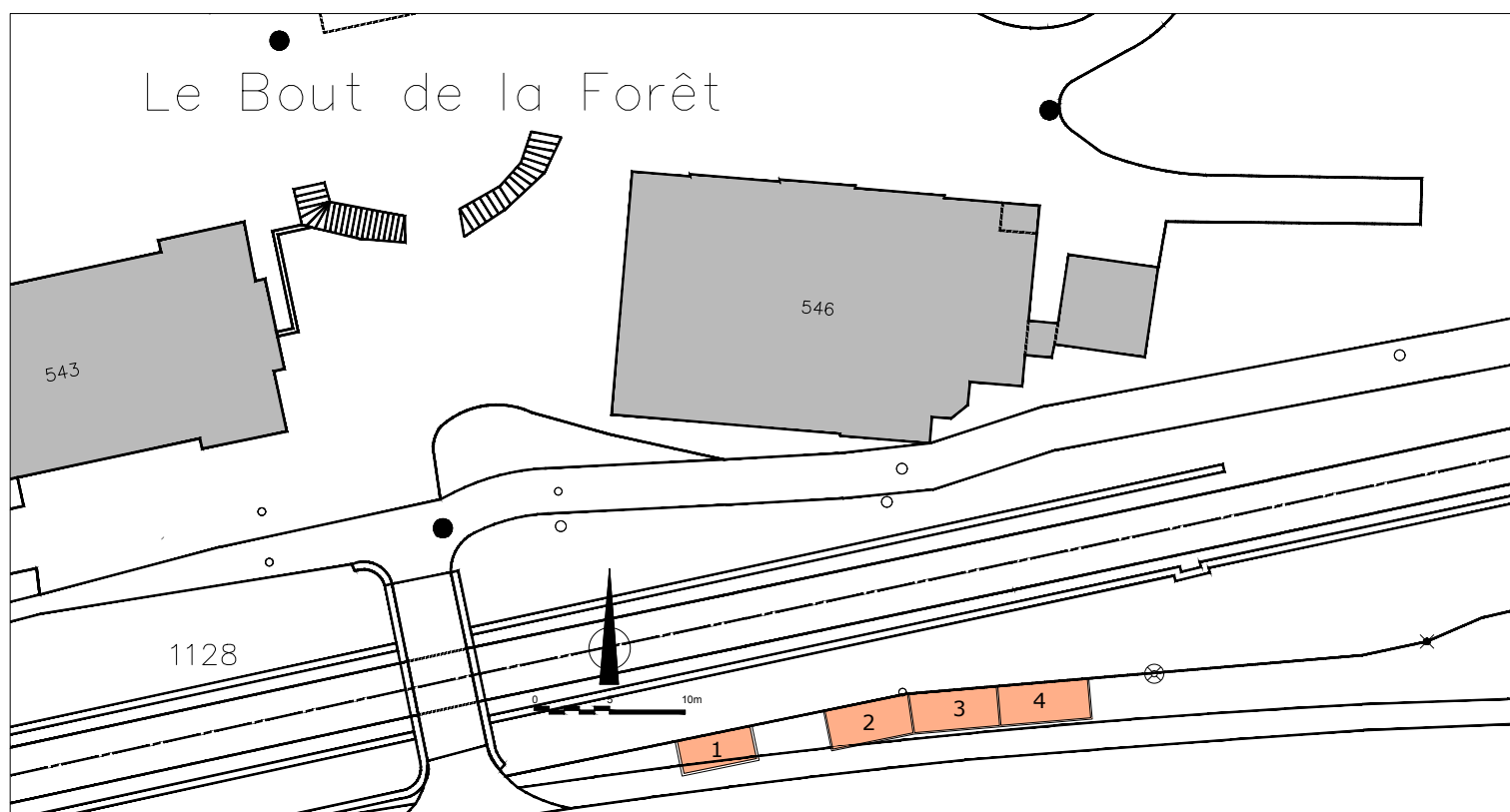
Sur la voie publique et les places de parcage

Zone :B

Fontaines des Missions

Durée 3 heures

4 places



Heures : 07h00 - 20h00
Jours : Lundi au Samedi
Libre : Dimanches et jours fériés

Echelle : 1/500